



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Association Départementale


OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pedagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 193 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 221 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 201 sur 221 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 474,84 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 4 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.



3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 6 novembre 2014

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE 39 JURA

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	30 169,54	39 545,30
Terrains					Report à nouveau	609 951,21	644 784,64
Constructions					Résultat de l'association	-9 493,66	-21 149,21
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	10 552,03	10 012,06	539,97	368,47	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	630 627,09	663 180,73
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	3 970,44	3 405,96
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 552,03	10 012,06	539,97	368,47	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 970,44	3 405,96
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	963,43		963,43	1 099,22	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers				161,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	4 409,98	5 118,98
Autres créances (dont erreurs débitrices)	4 225,14		4 225,14	9 983,87	Dettes fiscales et sociales	2 380,02	3 416,31
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	900,00	523,92
Disponibilités	656 185,46		656 185,46	675 184,70	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	21 156,47	11 623,69
Charges constatées d'avance	1 530,00		1 530,00	472,33	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	662 904,03		662 904,03	686 901,12	TOTAL DETTES	28 846,47	20 682,90
TOTAL GENERAL	673 456,06	10 012,06	663 444,00	687 269,59	TOTAL GENERAL	663 444,00	687 269,59



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE 39 JURA

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	190 834,70	204 000,72
Ventes de produits pour cessions	406 417,71	363 006,43
Prestations de service et animations	343 171,09	361 414,31
Subventions d'exploitation	333 718,00	337 021,05
Produits divers de gestion courante	239 046,58	315 447,14
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 513 188,08	1 580 889,65
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	254 229,20	237 221,25
Variation des stocks de fournitures à céder	135,79	2,86
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 105 380,92	1 190 712,53
Impôts et taxes	239,74	237,83
Salaires bruts	16 808,66	15 113,10
Charges sociales	5 405,70	4 562,87
Autres charges	153 951,30	154 750,31
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	16 801,25	18 657,72
Dotations aux provisions	564,48	358,52
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 553 517,04	1 621 616,99
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-40 328,96	-40 727,34
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	5 361,96	1 065,32
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	590,62	3 497,65
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 952,58	4 562,97
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	5 952,58	4 562,97
RESULTAT COURANT (I + II)	-34 376,38	-36 164,37
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	45 893,24	38 119,15
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 893,24	38 119,15
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	21 010,52	23 103,99
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 010,52	23 103,99
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	24 882,72	15 015,16
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-9 493,66	-21 149,21

TOTAL DES PRODUITS

1 565 033,90

1 623 571,77

TOTAL DES CHARGES

1 574 527,56

1 644 720,98

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE 39 JURA

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2014. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	663 444,00 €	687 269,59 €
Résultat de l'exercice :	-9 493,66 €	-21 149,21 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	221	221
dont coopératives et foyers agrégés :	193	201
dont coopératives et foyers non agrégés :	28	20
Nombre de coopérateurs :	19 371	19 711
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	2 940	3 847
soit un équivalent temps plein de	2	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2013/2014 s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2013/2014 à 37 694 € soit environ 2,53% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE 39 JURA

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-9 493,66	}	dont 2 019,00 pour le siège départemental dont -11 512,66 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	4 225,14	}	dont 2 750,30 pour le siège départemental dont 1 474,84 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs entre total actif et total passif constatés dans 4 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	21 156,47	}	dont 21 156,47 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs entre total actif et total passif constatés dans 0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	656 185,46	}	dont 59 221,75 pour le siège départemental dont 596 963,71 pour les C.R.F. agrégés, soit en moyenne environ 3 093,08 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	16 801,25	}	dont 397,50 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements dont 16 403,75 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives soit en moyenne environ 84,99 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 565 033,90	}	dont 84 282,01 pour le siège départemental dont 1 480 751,89 pour les C.R.F. agrégés, soit en moyenne environ 7 672,29 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 574 527,56	}	dont 82 263,01 pour le siège départemental dont 1 492 264,55 pour les C.R.F. agrégés, soit en moyenne environ 7 731,94 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-59,65 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	154	6
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	0
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	220	221
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	4	6
Participants aux séances de formation (estimation)	50	70

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 39 JURA

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	30 169,54	39 545,30
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	2 019,00	-9 375,76
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	10 552,03	10 012,06	539,97	368,47	TOTAL FONDS PROPRES	32 188,54	30 169,54
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	3 970,44	3 405,96
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 552,03	10 012,06	539,97	368,47	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 970,44	3 405,96
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	963,43		963,43	1 099,22	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers				161,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	4 409,98	5 118,98
Autres créances	2 750,30		2 750,30	2 447,46	Dettes fiscales et sociales	2 380,02	3 416,31
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	900,00	523,92
Disponibilités	59 221,75		59 221,75	49 376,11	Autres dettes	21 156,47	11 289,88
Charges constatées d'avance	1 530,00		1 530,00	472,33	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	64 465,48		64 465,48	53 556,12	TOTAL DETTES	28 846,47	20 349,09
TOTAL GENERAL	75 017,51	10 012,06	65 005,45	53 924,59	TOTAL GENERAL	65 005,45	53 924,59

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 39 JURA

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	38 748,00	38 436,45
Ventes de produits pour cessions	10 062,52	8 433,52
Prestations de service et animations	14 174,54	11 367,60
Subventions d'exploitation	4 225,98	5 956,25
Produits divers de gestion courante	7 118,58	5 192,86
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	74 329,62	69 386,68
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	5 978,77	5 878,28
Variation des stocks de fournitures à céder	135,79	2,86
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	51 504,17	50 602,36
Impôts et taxes	239,74	237,83
Salaires bruts	16 808,66	15 113,10
Charges sociales	5 405,70	4 562,87
Autres charges	1 225,98	3 626,25
Dotations aux amortissements	397,50	865,24
Dotations aux provisions	564,48	358,52
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	82 260,79	81 247,31
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-7 931,17	-11 860,63
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	5 361,96	1 065,32
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	570,62	567,74
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 932,58	1 633,06
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	5 932,58	1 633,06
RESULTAT COURANT (I + II)	-1 998,59	-10 227,57
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	4 019,81	1 410,74
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 019,81	1 410,74
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	2,22	558,93
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	2,22	558,93
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	4 017,59	851,81
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	2 019,00	-9 375,76

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2014, dont le total est de 65 005.45 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 2 019.00 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	3 792,17			3 792,17
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	6 190,86	569,00		6 759,86
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	9 983,03	569,00		10 552,03

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

Acquisition d'une unité centrale pour 569.00 €.

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	3 792,17			3 792,17
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	5 822,39	397,50		6 219,89
Mobilier de bureau	20%				
Total		9 614,56	397,50		10 012,06

2. Immobilisations financières

aucune

0.00

0.00

0.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Agendas et livres du maître	963.43
	963.43

4. Avances et acomptes versés

Aucun	0.00
	0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et fovers coopératifs affiliés			
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total			

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Aucun

7. Autres créances

Divers	518.30
Produits à recevoir	2 232.00
	2 750.30

8. Valeurs Mobilières de Placement

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à 570.62 €.

9. Disponibilités

Banque	10 738.55
CCP	3 418.11
Livret A	43 983.92
Intérêts acquis non échus	1 067.78
Caisse	13.39
	59 221.75

10. Charges constatées d'avance

Calendriers 2015	900.00
Abonnements A&E (4/12)	630.00
	1 530.00

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	3 405,96	564,48		3 970,44
Provisions pour charges	3 405,96	564,48		3 970,44
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	3 405,96	564,48		3 970,44

Dotations / reprises d'exploitation 564,48

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 564,48

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

Aucun

4. Emprunts et dettes assimilées

Aucun

5. Avances et acomptes reçus

Aucun

6. Fournisseurs

Fournisseurs	427.67
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3 982.31</u>
	4 409.98

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	1 076.74
Urssaf	861.55
Retraite complémentaire	244.17
Uniformation	159.41
Autres	<u>38.15</u>
	2 380.02

8. Comptes courants OCCE (crédateurs)

Fédération nationale	<u>900.00</u>
	900.00

9. Autres dettes

Forum du livre	10 738.55
Coménius Evans	9 917.92
Autres	<u>500.00</u>
	21 156.47

10. Produits constatés d'avance

Aucun

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	19 374	19 711
Cotisation nationale par coopérateur	0,95 €	0,93 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,05 €	1,02 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	38 748,00	38 436,45
Cotisations versées à la Fédération	18 405,30	18 331,23
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	18 405,30	18 331,23

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions région		1 500.00
Subventions conseil général	4 225.98	4 456.25
Subventions communes		
Autres subventions		
Total	4 225.98	5 956.25
Dont versées aux coopératives	1 225.98	1 456.25

3. Produits exceptionnels

Appel à solidarité ; dons divers	1 444.30
Abandons frais déplacement administrateurs et mandataires	1 818.32
Fermetures de coop	84.63
Produits exceptionnels	<u>672.56</u>
	4 019.81

4. Charges exceptionnelles

URSSAF diff arrondis	<u>2.22</u>
	2.22

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 2 156.20 €. Echéance du contrat : 07/17)	<u>6 379.92</u>
	6 379.92

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 61 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Aucun

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 500 heures de travail valorisées à 14 150 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 28.00 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 17/05/2000). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	212	217
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	659 684.35	676 020.81
Montant des intérêts perçus (avant frais)	5 192.62	567.74
Montant des frais de gestion	0.00	0.00
Montant des intérêts nets perçus	5 192.62	567.74
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%